

Partenaires



ANDECCE

FINANCEURS



Etude préalable
à la mise en place

**d'un contrat pluriannuel
de restauration – entretien
des cours d'eau,**

sur le bassin versant du Léguer.

RAPPORT PROPOSITIONS D' ACTIONS

➤ **Mai 2003**

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE

INTRODUCTION

I - MISE EN PLACE D'UN CONTRAT PLURIANNUEL D'ENTRETIEN DES COURS D'EAU 1

- Historique 1
- Définition 1

II - METHODOLOGIE DE L'ETUDE PREALABLE 2

II.1 - Phase diagnostic 2

- Objectif de l'étude 2
- Partenaires de l'étude 2
- Rapport de synthèse 3

II.2 - Phase propositions d'actions 4

- Comité de pilotage 4
- Méthodologie de travail 4
- Les partenaires pour l'élaboration du projet 5
- le rapport proposition d'action 6
- Le calendrier du contrat 6

DEFINITION DES ACTIONS

Partie n°1 : ENJEUX PISCICOLES ET HALIEUTIQUES

I - LA TRUITE FARIO ET LE SAUMON ATLANTIQUE : DEUX ESPECES CIBLES DEFINISSANT LES OBJECTIFS PISCICOLES PRIORITAIRES 7

I.1-La truite Fario (Salmo trutta fario L.) et ses biotopes 7

- Généralités 7
- Habitat de reproduction 8
- Habitat des juvéniles 9
- Habitat des adultes 10
- Synthèse sur les habitats 11
- Principales sources de perturbations de l'habitat 12

I.2-Le saumon atlantique (Salmar salar) et ses biotopes	15
➤ Généralités	15
➤ Une espèce à protéger	16
➤ Habitats des adultes	17
➤ Habitats des juvéniles	17
➤ Habitat de reproduction	17
➤ La définition des enjeux	18
II – LES ENJEUX HALIEUTIQUES DEPENDENT FORTEMENT DES ENJEUX PISCICOLES	18
III – SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS D’ACTIONS VALIDÉES PAR LE COMITÉ DE PILOTAGE	19
III.1 – restauration des cours d’eau de type « petit chevelu »	19
➤ Niveau d’intervention	19
➤ Principes des cahiers des charges d’intervention	20
➤ Programme d’action	23
➤ Localisation des secteurs d’intervention pour la restauration des petits cours d’eau à but piscicole (espèce cible : truite fario)	24
III.2 –entretien des cours d’eau principaux	27
➤ Précautions dans les interventions pour la préservation des habitats piscicoles	27
➤ Programme d’action	29
➤ Localisation des interventions sur les cours principaux à but piscicole et halieutique	30
III.3 – Obstacles migratoires	32
➤ Définition des priorités d’aménagements	32
➤ Solutions d’aménagements envisagées	33
➤ Programme d’action	33
➤ Propositions d’actions concernant les obstacles à la migration du poisson	35
III.4 – Mise en place d’abreuvoirs	38
➤ Description du matériel choisi	38
➤ La démarche	39
➤ Programme d’action	40

PARTIE N°2 : SECURITE DES BIENS ET DES PERSONNES

I – IDENTIFICATION DES RISQUES HYDRAULIQUES	42
➤ Définition des embâcles	42
➤ Favoriser l'écoulement des crues	43
➤ Freiner l'écoulement des crues	44
➤ Localisation	44
II – SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS D' ACTIONS VALIDÉES PAR LE COMITÉ DE PILOTAGE	44
➤ Action curative	44
➤ Action préventive	45
➤ Sensibilisation – information	47
➤ Cas des zones urbanisées	47
➤ Récapitulatifs des actions à engager et esprits des cahiers des charges	48
➤ Programme d'action	50
➤ Liste des peupliers isolés ou en petits groupe à exploiter	50
➤ Plantations à risque à surveiller (peupliers et résineux)	53
➤ Propositions d'aménagements de réfection de berges Belle Isle en Terre	55

PARTIE N°3 : PRESERVATION DE LA RIPISYLVE ET DES MILIEUX CONNEXES

I – ASSURER LA DIVERSITE DE LA RIPISYLVE	56
I.1 - Rôle et état de la ripisylve	56
➤ Définition	56
➤ Impact sur le cours d'eau	56
➤ Importance de la première ligne de végétation	57
➤ Vers l'homogénéisation de la végétation	57
➤ Le développement des plantes envahissantes	58
➤ Dépérissement des aulnes	58
I.2 – Synthèse des propositions d'actions validées par le Comité de Pilotage	59
➤ Liste des actions à envisager	59
➤ Récapitulatifs des actions à engager et esprits des cahiers des charges	61
➤ Programme d'action	64
➤ Localisation des secteurs d'intervention pour l'amélioration de l'état de la ripisylve – travail sur la végétation existante	65
➤ Localisation des secteurs à planter	69
➤ Localisation des îlots et massifs de renouées repérés sur le cours principal	72

II – PRESERVER OU AUGMENTER LA BIODIVERSITE DANS LE CORRIDOR FLUVIAL	74
II. 1 – Gestion des boisements allochtones	74
➤ Liste des actions envisagées	76
➤ Programme d’actions	77
II. 2 – conserver et restaurer les zones humides	78
➤ Programme d’actions	78
II.3 – réintégrer les cours d’eau et leur écologie dans les traversées de bourgs ou de ville	79
➤ Programme d’actions	79
II.4 – acquisitions foncières	80
➤ Zones de préemption	80
➤ Programme d’actions	80
 <u>PARTIE N°4 : USAGES</u>	
I – PRATIQUE DE LA RANDONNEE DANS LA VALLEE	81
I.1 - Concilier l’ouverture de la vallée à la randonnée, avec la préservation du milieu	81
➤ Eviter le piétinement de la berge	81
➤ Rompre la monotonie, diversifier le paysage	82
➤ Laisser des zones vierges	82
➤ Traversées de cours d’eau	83
➤ Remarques	83
I.2– synthèse des propositionS d’actions validées par le Comité de Pilotage	84
➤ Programme d’action	84
➤ estimation des coûts et localisation des aménagements	85
II – LOISIRS NAUTIQUES	87
II.1 - Pratiquer en sécurité tout en préservant le milieu	87
➤ Fréquentation	87
➤ Sécurité	88
➤ aménagements des déversoirs	89
➤ Préservation du milieu	89

II.2– synthèse des propositions d’actions validées par le Comité de Pilotage	90
➤ Programme d’action	90
➤ Estimation des coûts et localisation des travaux	91
III – USAGES ET ACTIVITES AGRICOLES	93
➤ Pose, entretien et respect des clôtures	93
➤ programme d’actions	93
<u>Partie n°5 : SUIVI ET EVALUATION</u>	
I - ASSURER LA COORDINATION	94
➤ embauche d’un technicien de rivière	94
➤ programme d’actions	94
II –SENSIBILISER ET COMMUNIQUER DEUX ACTIONS COMPLEMENTAIRES INDISPENSABLES	95
➤ Liste des actions envisagées	95
➤ programme d’actions	96
III – AVOIR LES MOYENS DE MESURER L’IMPACT DE L’ACTION	97
➤ Définitions	97
➤ Comité de suivi	97
➤ Rapports d’activités annuels	97
➤ Evaluation du contrat au bout des cinq ans	98
➤ programme d’actions	101
IV - UNE ATTENTION PARTICULIERE SUR LA PROTECTION DE LA LOUTRE	102
➤ programme d’actions	104
<u>RECAPITULATIF FINANCIER</u>	
I - PLAN DE FINANCEMENT	105
II – MAITRISES D’OUVRAGE	115
ANNEXE (fiches étude inondation Belle Isle en Terre)	

I - MISE EN PLACE D'UN CONTRAT PLURIANNUEL D'ENTRETIEN DES COURS D'EAU

➤ Historique

Depuis de nombreuses années, des associations telles que les AAPPMA, Eau et Rivières de Bretagne, et depuis une 15zaine d'années, les collectivités s'impliquent dans la restauration et l'entretien des milieux aquatiques et leurs zones adjacentes.

Les objectifs de ces travaux sont multiples et varient suivant les structures ou personnes qui les effectuent : maintien du milieu naturel dans « un bon état », préservation des ressources piscicoles, préservation des ouvrages, favoriser la fréquentation du public, mise en valeur du patrimoine...

Chacune de ces entités détermine les lieux, les types de travaux à effectuer, la méthode de restauration à employer, et toutes fonctionnent suivant un programme individuel sans concertation avec les autres usagers de la rivière.

➤ Définition

Aujourd'hui, l'agence de l'eau, l'état et les collectivités locales, qui financent une grande partie de ces travaux, souhaitent instaurer une approche concertée de la restauration et l'entretien des cours d'eau. A l'échelle du bassin versant les tronçons, les parcours à entretenir ou à restaurer sont choisis en concertation entre tous les acteurs et usagers de la rivière, dans le respect du milieu. Selon les objectifs recherchés et les tronçons définis, les méthodes d'actions de restauration (retour à un état souhaité du cours d'eau), ou d'entretien (maintien de l'état actuel du cours d'eau) ne seront pas les mêmes, elles devront aller dans le sens de l'objectif recherché.

Ce programme aboutit à la définition d'un programme de travaux sur 5 ans répondant aux objectifs de restauration et d'entretien des cours d'eau prenant en compte le milieu naturel, les usages existants et leurs altérations. Ce projet fera probablement l'objet d'une déclaration d'intérêt générale avec enquête publique.

Dans cette perspective, **une étude préalable pour la mise en place d'un plan d'entretien pluriannuel des cours d'eau sur le bassin versant du Léguer a été réalisée.**

II - METHODOLOGIE DE L'ETUDE PREALABLE

➤ Cette étude préalable se décline en deux phases :

- **la phase diagnostic** qui doit permettre de définir les problématiques et les enjeux liés au milieu et aux usages liés à la rivière sur le bassin versant du Léguer, (le travail de chaque partenaire a fait l'objet d'un rapport diagnostic),

- **la phase proposition d'actions**, qui dans un deuxième temps a permis, par la **concertation** entre les acteurs locaux, (à partir du rapport de synthèse), de **proposer** un contrat d'entretien-restauration pluriannuel des cours d'eau du bassin versant du Léguer, en définissant, en quantifiant, en localisant dans l'espace et dans le temps et en hiérarchisant, avec la mise en place de l'évaluation de leur impact sur le milieu, les actions à mettre en oeuvre.

Chaque secteur retenu, précise un objectif précis, accompagné d'un cahier des charges faisant appel à des méthodes douces d'interventions.

II.1 - Phase diagnostic

➤ Objectif de l'étude

Cette étude a permis :

⇒ d'apporter une connaissance détaillée :

- du fonctionnement et de la qualité du milieu aquatique
- de l'état de la végétation rivulaire,
- des usages et des enjeux liés à la rivière.

⇒ de définir et localiser les grands enjeux liés à la préservation des milieux naturels et liés aux usages sur le bassin versant du Léguer.

➤ Partenaires de l'étude

Cet état des lieux préalable a été réalisé en partenariat entre :

Contrat pluriannuel d'entretien restauration des cours d'eau sur le Bassin versant du Léguer
Programme d'actions- avril 2003

Association pour la protection et la mise en valeur de la vallée du Léguer
Fédération des Côtes d'Armor pour la pêche et la Protection du Milieu Aquatique

- L'Association pour la protection et la mise en valeur de la vallée du Léguer.

Maître d'ouvrage délégué du projet, pour les collectivités du bassin versant, elle a pris en charge la rencontre des usagers et des acteurs de la rivière afin de leur présenter ce projet, son intérêt pour le milieu, pour les usagers, et de discuter avec eux des usages qu'ils ont de la rivière, des souhaits, des attentes qu'ils peuvent avoir quant à la restauration des cours d'eau par rapport à leur activité.

- La Fédération pour la pêche et la protection des milieux aquatiques des Côtes d'Armor

Elle a répertorié l'état de la végétation rivulaire, des berges, l'intérêt des cours d'eau pour la faune piscicole, les obstacles, etc..., par un travail minutieux de terrain. (400 km de cours d'eau parcourus). Cet état des lieux a permis d'apporter une analyse de l'état du milieu et de ses potentialités piscicoles. Elle a aidé les AAPPMA à construire la problématique piscicole à inscrire dans le contrat.

- Le GMB (Groupement Mammalogique Breton)

Il a eu la charge de réactualiser le statut de la loutre, de le croiser avec diverses données environnementales du bassin et de proposer des préconisations de gestion des habitats de cette espèce sur le bassin versant du Léguer. (cf : Réactualisation du statut de la loutre d'Europe *Lutra lutra* L. sur le bassin versant du Léguer et recommandations de gestions de ses habitats. L Lafontaine, V Lefèbvre...2000).

➤ **Rapport de synthèse**

Cette phase a fait l'objet d'un document de synthèse des trois rapports des partenaires pour la phase diagnostic. Il met en évidence trois problématiques majeures :

- hydraulique,
- patrimoniale,
- usages

Ces problématiques sont divisées en enjeux identifiés et localisés sur le Bassin Versant. Ces enjeux sont traduits en grands types d'actions. L'ensemble de ces éléments est présenté sous forme de tableau se référant à des cartes.

Ce document de synthèse a servi de base, pour la validation du diagnostic, par les financeurs, les acteurs et usagers de la rivière et pour la phase de concertation entre les acteurs afin d'établir la phase proposition d'actions.

II.2 - Phase propositions d'actions

➤ Comité de pilotage

Lors de la phase diagnostic du contrat pluriannuel de restauration entretien des cours d'eau du Bassin Versant du Léguer, les usagers, les élus avaient été consultés pour connaître les souhaits et les attentes concernant les cours d'eau, ainsi que leurs perceptions et leurs utilisations...

L'association de la vallée du Léguer étant une structure mixte composée d'élus des communes, des communautés de communes et d'associations du territoire, il semblait indispensable de continuer de consulter tous ces acteurs, et que ce soient eux qui prennent les décisions quant aux actions à engager sur le Léguer après conseils et propositions des techniciens.

C'est pourquoi, **un comité de pilotage regroupant des élus, des associations d'usagers ainsi que des techniciens et associations, compétents (CSP, AAPPMA, ASTER, et financeurs...) a été créé.**

Il est proposé que ce groupe constitué assure par la suite le suivi de la mise en œuvre du contrat.

➤ Méthodologie de travail

Au cours de plusieurs réunions de ce comité, les éléments techniques leur étaient exposés, pour qu'ils puissent comprendre et valider ou non par la suite, les propositions d'actions et hiérarchiser les actions à entreprendre : choix des actions prioritaires pour un ou plusieurs objectifs principaux, choix de la localisation des interventions....

➔ Suivant une approche en 4 parties avec une division géographique des problématiques :

- Enjeux sur les cours d'eau secondaire (principalement piscicoles)
- Enjeux sur les cours d'eau principaux (croisement milieu * usages * hydraulique)
- Actions connexes sur les milieux associés
- Pédagogie, communication et suivi-évaluation

➔ Avec une réflexion en deux temps

**Contrat pluriannuel d'entretien restauration des cours d'eau sur le Bassin versant du Léguer
Programme d'actions- avril 2003**

- Propositions au comité de pilotage : présentation des éléments techniques et scientifiques, propositions d'actions, classement par ordre de priorité et localisation
- Validation des actions du contrat : rédaction des grandes orientations des cahiers des charges, chiffrages des coûts des interventions.

➤ **Les partenaires pour l'élaboration du projet**

Convention de travail avec La Fédération pour la pêche et la protection des milieux aquatiques des Côtes d'Armor

En concertation avec les APPAMA elle a réalisé :

- Elaboration des volets piscicole et halieutique et participation également ponctuellement aux autres volets de la responsabilité de l'association.
- Le travail a consisté dans l'apport au comité de pilotage pour aide à la décision :
 - des éléments techniques, scientifiques et éventuellement photographiques pour comprendre les objectifs retenus dans le contrat
 - des propositions d'actions et leur classement par ordre de priorité
 - ces actions seront localisées et cartographiées
 - les grandes orientations des cahiers des charges seront rédigées
 - les coûts des interventions des actions retenues seront à chiffrer (à partir de coûts connus avec application d'un coût au linéaire)

Maîtrise d'œuvre de l'AVL

Sous sa direction, le contrat a été élaboré. Elle a pris en charge ;

- Les autres volets définis dans le rapport diagnostic après validation par les financeurs
- Apport des même types d'éléments de travail à la commission que ceux cités précédemment
- L'AVL assume également
 - présentation du diagnostic aux élus et associatifs
 - l'animation du groupe de travail,
 - le secrétariat et la rédaction –mise en forme du contrat,
 - la recherche des financements multiples permettant de financer le projet,
 - la négociation avec les signataires du contrat
- la mise en cohérence avec le dossier Natura 2000

**Contrat pluriannuel d'entretien restauration des cours d'eau sur le Bassin versant du Léguer
Programme d'actions– avril 2003**

➤ le rapport proposition d'action

Le présent document correspond au programme d'action du contrat restauration : il constitue un outil de gestion présentant les actions d'entretien et des restaurations de cours d'eau à réaliser dans les cinq ans à venir (2004-2008) accompagnés des objectifs et des préconisations techniques par tronçons.

Il comprend :

- Une présentation et explication des enjeux et des objectifs retenus
- Une synthèse des propositions d'actions souhaitées par le comité de pilotage
- Les préconisations pour les cahiers des charges d'intervention
- Un récapitulatif financier et une explication détaillée du calcul des coûts
- Le plan de financement du programme ainsi que les maîtres d'ouvrage

Les problématiques retenues sont :

Partie 1 : enjeux piscicoles et halieutiques

Partie 2 : sécurité des biens et des personnes

Partie 3 : préservation de la ripisylve et des milieux connexes

Partie 4 : usages

Partie 5 : suivi et évaluation

➤ Le calendrier du contrat

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Calendrier CRE		Signature du contrat 1 ^{ère} année du programme	2 ^{ème} année du programme	3 ^{ème} année du programme	4 ^{ème} année du programme	5 ^{ème} année du programme
Engagements annuels	Engagement 1 ^{ère} année – élaboration programme annuel (octobre)	Engagement 2 ^{ème} année	Engagement 3 ^{ème} année	Engagement 4 ^{ème} année	Engagement 5 ^{ème} année	
Calendrier crédits européens			Fin engagement FEDER canton Beg ar c'hra	Fin engagement FEDER obj 2	Fin réalisation actions FEDER Beg ar c'hra	Fin réalisation FEDER actions obj 2

**Contrat pluriannuel d'entretien restauration des cours d'eau sur le Bassin versant du Léguer
Programme d'actions– avril 2003**

**Contrat pluriannuel d'entretien restauration des cours d'eau sur le Bassin versant du Léguer
Programme d'actions- avril 2003**

Association pour la protection et la mise en valeur de la vallée du Léguer
Fédération des Côtes d'Armor pour la pêche et la Protection du Milieu Aquatique